



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 30 avril 2007

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 02/05/2007

D - 20070233

Reçu en Préfecture le :
CERTIFIE EXACT,

Aujourd'hui Lundi 30 avril Deux mil sept, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

Etaient Présents :

M. Hugues MARTIN, M. Didier CAZABONNE, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Jean-Paul JAUFFRET, M. Jean-Charles BRON, Mme Françoise BRUNET, M. Dominique DUCASSOU, Mme Carole JORDA-DEDIEU, M. Jean-Marc GAUZERE, M. Claude BOCCHIO, Mme Elisabeth VIGNÉ, M. Joël QUANCARD, Mme Muriel PARCELIER, M. Jean-Michel GAUTÉ, M. Henri PONS, Mme Anne WALRYCK, M. Pierre LOTHAIRE, M. Jean-Louis DAVID, Mme Anne-Marie CAZALET, M. Alain MOGA, M. Bruno CANOVAS, M. Jacques VALADE, Mme Michelle DARCHE, Mme Ana De OLIVEIRA-POMMET, M. Patrick SIMON, Mme Anne CASTANET, M. Charles CAZENAVE, Mme Marie-Christine GUITER-ROCHE, M. Alexis BANAYAN, Mme Eliane BON, Mme Chantal BOURRAGUÉ, Mme Mireille BRACQ, Mme Nadine MAU, Mme Françoise MASSIE, M. Jean-Didier BANNEL, M. Alain PETIT, Mme Christine CHARRAS, Mme Marie-Claude CARLE DE LA FAILLE, Mme Elisabeth TOUTON, Mme Sonia DUBOURG-LAVROFF, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean MERCHERZ, M. Guillaume HÉNIN, M. Daniel JAULT, Mme Michèle DELAUNAY, Mme Claude MELLIER, M. Jacques RESPAUD, Mme Martine DIEZ, Mme Brigitte NABET, M. Vincent MAURIN, M. Matthieu ROUYEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO,

Excusés :

M. Stéphan DELAUX, Mme Françoise PUJO, Mme Chrystèle PALVADEAU, Mme Martine MOULIN-BOUDARD, M. Jacques COLOMBIER,

***Direction Générale des Affaires Culturelles. Musée des
Beaux-Arts. Exposition : Le nouveau monde. Coproduction.
Convention tripartite. Signature. Autorisation.***

M. Dominique DUCASSOU, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Le Musée des Beaux-Arts de Bordeaux va co-produire un projet d'exposition de Camille Henrot. Cette jeune vidéaste plasticienne, formée à l'Ecole des Arts Décoratifs de Paris, a été révélée par l'exposition « J'en rêve » à la Fondation Cartier et par « l'Atelier du Jeu de Paume » qu'elle a inauguré à l'initiative de Claire Jacquet, nouvelle directrice du Frac Aquitaine. Le travail de Camille Henrot a été rapidement remarqué sur la scène nationale et internationale (Paris, Nuit Blanche, Genève, American Center Foundation)...

Cette exposition intitulée « Le nouveau monde » est co-organisée avec l'Office de tourisme–Collections de Saint-Cyprien.

Le Musée des Beaux-Arts de Bordeaux et les Collections de Saint Cyprien s'accordent pour produire et exposer un ensemble d'œuvres conçues par Camille Henrot.

Cette exposition se déroulera à Saint Cyprien, du 11 mai au 30 septembre 2007, et à Bordeaux du 18 octobre 2007 au 27 janvier 2008.

A l'issue des deux expositions Camille Henrot donnera une œuvre à chaque établissement.

Une convention régit les droits et obligations des trois parties.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer cette convention.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 30 avril 2007

P/EXPEDITION CONFORME,

**M. Dominique DUCASSOU
Adjoint au Maire**

**Convention de coproduction entre
la Ville de Bordeaux (Musée des Beaux-Arts),
l'Office de Tourisme de Saint-Cyprien,
et Madame Camille Henrot
pour l'exposition « Le nouveau monde »**

Entre

La Ville de Bordeaux, représentée par son Maire, Alain JUPPÉ, habilité aux fins des présentes par délibération du Conseil Municipal du
reçue en Préfecture le
appelée ci-après « Ville de Bordeaux - Musée des Beaux-Arts »

Et

L'Office de Tourisme de Saint Cyprien – collections de Saint Cyprien, représenté par son directeur, M. Francis Montor,
appelé ci-après « L'OT Collections de Saint Cyprien »

Et

Mme Camille HENROT, 67 rue Montorgueil, 75002 Paris.

Il a été convenu ce qui suit :

Préambule

La Ville de Bordeaux - Musée des Beaux-Arts et L'OT collections de Saint Cyprien coproduisent une exposition intitulée « Le nouveau monde » conçue par la vidéaste-plasticienne Camille Henrot.

A cette occasion Camille Henrot donnera à chaque établissement (musée des Beaux-arts de Bordeaux et L'OT collections de Saint Cyprien) une œuvre créée spécialement pour cette exposition.

La présente convention régit les droits et les devoirs des trois parties.

ARTICLE I : Objet

L'exposition « Le nouveau monde » se déroulera aux dates suivantes (sous réserve de modifications)

Collections de Saint Cyprien : du 11 mai 2007 au 30 septembre 2007

Musée des Beaux-Arts de Bordeaux : du 18 octobre 2007 au 27 janvier 2008

Les commissaires généraux de l'exposition sont :

M. Olivier LE BIHAN : Directeur du Musée des Beaux-Arts de Bordeaux

M. Sébastien PLANAS : Directeur des Collections de Saint Cyprien

ARTICLE II : Coproduction

La Ville de Bordeaux - Musée des Beaux-Arts et L'OT – collections de Saint Cyprien conviennent de coproduire des œuvres constitutives de l'exposition « Le nouveau monde »

La Ville de Bordeaux-Musée des Beaux Arts et L'OT – collections des Saint Cyprien chargent Mme Camille Henrot, qui l'accepte, de créer des œuvres spécifiques à cette exposition.

D'un commun accord il est convenu que la coproduction de ces œuvres sera mentionnée ultérieurement sur les cartels lors d'éventuelles autres expositions.

ARTICLE III : Conditions

L'OT Collections de Saint Cyprien prend en charge l'ensemble des frais de fabrication des différentes œuvres constitutives de l'exposition.

Le montant total est estimé à 40 000 € TTC.

La Ville de Bordeaux - Musée des Beaux-Arts remboursera la moitié des sommes dépensées pour leur fabrication au vu des factures acquittées ou d'une facture ou d'un titre de recette, par mandatement administratif au nom de L'OT – Collections de Saint Cyprien.

Mme Camille Henrot s'engage à assurer le montage des œuvres pour les deux expositions.

Mme Camille Henrot s'engage à donner une œuvre à chaque entité qui recevra l'exposition (le choix et le titre des œuvres seront déterminés d'un commun accord par les trois parties).

Pour l'exposition à Saint Cyprien, L'OT – Collections de Saint Cyprien prendra en charge les frais de Mme Henrot et de son scénographe (transports, hôtel, restaurant)

Pour l'exposition au Musée des Beaux-Arts de Bordeaux, La Ville de Bordeaux - Musée des Beaux-Arts s'engage à prendre en charge les frais de Mme Henrot : transports, hôtel et petit déjeuner, 7 jours de per diem (50€/jour); ainsi que ceux de son scénographe : transports, hôtel et petit déjeuner, 5 jours de per diem (50€/jour) ; par paiement direct aux fournisseurs ou remboursement au vu des factures.

ARTICLE IV : Durée

La présente convention est prévue pour la durée de l'exposition, y compris les transports.

Elle pourra être résiliée par l'une ou l'autre des parties par lettre recommandée avec AR, avec un préavis d'un mois.

La Ville de Bordeaux se réserve la faculté de résilier les présentes pour tout motif d'intérêt général, ou de conservation des œuvres prêtées.

ARTICLE V : Modifications

Toutes les modifications aux présentes devront faire l'objet d'un avenant négocié entre les trois parties.

ARTICLE VI : Litiges

Tous les litiges afférents à la présente convention seront soumis en tant que de besoin, aux tribunaux compétents siégeant à Bordeaux.

ARTICLE VII : Election de domicile

Pour les présentes il est fait élection de domicile :

- La Ville de Bordeaux, en l'hôtel de Ville, place Pey Berland, 33000 Bordeaux
- L'OT Collections de Saint Cyprien, en l'hôtel de Ville, place Desnoyer, 66750 Saint Cyprien
- Mme Camille Henrot, 67 rue Montorgueil, 75002 Paris.

Fait en 5 exemplaires

à Saint Cyprien et Bordeaux le,

Le Maire de la Ville de Bordeaux	Le directeur de L'OT Collections de St Cyprien	Mme Camille Henrot
----------------------------------	---	--------------------

